

DUROMIT

MÉLANGE DE GRANULATS MINÉRAUX



PRÉSENTATION

Le **Duromit** est composé d'un **mélange de granulats minéraux** de granulométrie bien définie (**0-3 mm**), de ciment permettant d'obtenir une surface anti-usure, de pigments pour les couleurs.

Le **Duromit** est utilisé comme renforcement de surface par incorporation d'une couche d'usure superficielle de quelques millimètres (Saupoudrage manuel ou mécanique). Pour une mise en œuvre par chape incorporée (coulis) nous vous recommandons d'utiliser notre **version SC**.

Disponible en 9 teintes (voir Nuancier).

Le **Duromit** ne convient pas pour une finition de type « **Béton ciré** ».

Les variations de teinte et de texture sur les sols industriels à base de liant hydraulique sont inévitables, en aucun cas cette technique ne peut répondre à des critères esthétiques (DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 7.4)



CARACTÉRISTIQUES

- Densité: **1,60**
- Conforme au marquage réglementaire : **CE**
Norme Européenne NF EN 13.813, Matériaux pour chape.
Performances selon DTU 13.3
- Résistance à l'impact (NF EN ISO 6272-1) : IR 4
- Dureté de surface (NF EN 13892-6) : 400 N/mm²
- Abrasion (NF P11-101) : < 4cm³
- **Cahier des charges de mise en œuvre SOCOTEC: n°DAZ 0749/10**
- **Classement selon le Guide Technique**
"Sols à usage industriel": **cahier CSTB 3577-V3-Janvier 2010**
- **Teneur en chlorure**
 - Ciment Gris 0,256 Kg (pour 1000 Kg) – Ciment Blanc 0,126 Kg (pour 1000 Kg)
- **Teneur totale en alcalins équivalents (Na₂O équivalent)**
 - Ciment Gris 1,327 Kg (pour 1000 Kg) – Ciment Blanc 1,587 Kg (pour 1000 Kg)

CSTB
le futur en construction

I	P	R	U
2	2	2	2



DOMAINES D'UTILISATION

- Entrepôts, Halls de stockage...
- Plateformes, Quais de déchargement...
- Usines, Ateliers, Industries...
- Parkings, Garages, Allées, de circulation, Pistes...



CONSOMMATION

- Naturel (Gris Ciment) 4 Kg/m² **minimum**
- Coulis à raison de 13 Kg/m² minimum pour une épaisseur moyenne de 8mm (utiliser la **version S.C**)
- 9 teintes standards (Gris foncé, Gris moyen, Gris clair, Jaune, Rouge, Vert, Brun, Chamois et Noir)

DUROMIT



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la couche d'usure **Duromit** devra être réalisée en conformité avec le Cahier des Charges **SOCOTEC N ° DAZ 0749/10**. Le béton (teneur en air occlus inférieur à 3%) sera réglé au niveau fini à l'aide de règles.

Notre produit contient des alcalins, cette valeur devra être intégrée dans le calcul global d'alcalins équivalents du béton (cf. Recommandation pour la prévention des désordres dus à l'alcali réaction LPPC Juin 1994).



CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg
- BIG BAG - 1 tonne



STOCKAGE

Le **Duromit** devra être conservé avec des précautions identiques à celles du stockage du ciment, soit dans un local sec (durée de conservation 6 mois).



MISE EN SERVICE

Le délai minimal avant circulation sur la surface est de: 48 heures pour le trafic piéton et 10 jours pour les autres charges admissibles par le dallage à cet âge, selon les recommandations du DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 5.1.3.3.1.



ENTRETIEN

Le dallage étant un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure, il doit faire l'objet d'une maintenance régulière, avec traçabilité dans un registre de maintenance, d'un reportage photographique annuel des points singuliers et d'un suivi des techniques et des produits utilisés comme le recommande le DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, Annexe E (Maintenance des dallages).

Nous vous recommandons l'emploi de produits développés par notre société (Consulter notre fiche conseil n°009 disponible sur le site : www.duromit.fr).



AMÉLIORATION DE L'ASPECT

Dans de nombreux cas, pour des raisons esthétiques, une protection de surface peut être envisagée avec notre **Procédé SOL BETON +** (Consulter notre fiche méthode n°001 disponible sur le site : www.duromit.fr).

Elle permet :

- de réduire la micro-porosité de la dalle en béton
- d'atténuer les taches éventuelles
- de réaliser une patine
- de faciliter l'entretien ultérieur



HYGIENE ET SECURITE

Consulter notre fiche de données de sécurité.

